



## **POLITIQUE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

---

### **OBJECTIF ET PORTÉE DE LA POLITIQUE**

La présente politique de santé et sécurité au travail (la « Politique » ou « SST ») s'applique aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de Corporation Lithium Éléments Critiques (« Critical Elements » ou la « Société »), ainsi qu'à ses filiales, divisions, sociétés affiliées et leurs administrateurs, dirigeants et employés respectifs, quel que soit leur poste au sein de la Société, en tout temps et partout où la Société exerce ses activités.

La rigueur, le respect, la responsabilité, l'intégrité et la collaboration sont autant de valeurs prônées par Critical Elements. La Société aspire à devenir un fournisseur responsable de lithium aux industries florissantes des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie. Sa vision et la réalisation de son projet Rose lithium-tantale ne pourront se matérialiser que par l'implication de ses gestionnaires, de ses employés, de ses consultants et de ses entrepreneurs. Afin de concrétiser ses aspirations, la santé et la sécurité de ses ressources humaines sont essentielles.

L'objectif de la présente Politique est de fournir un cadre pour mesurer le rendement des activités de Critical Elements, afin d'assurer la conformité de la Société et de son personnel aux règlements et aux engagements applicables en matière de SST.

### **CONTRÔLE DES POLITIQUES**

Le comité de l'ESRC, certains dirigeants et les administrateurs de la Société examinent et évaluent la présente Politique chaque année. La direction de la Société se réserve le droit d'apporter des modifications à la présente Politique si elle le juge nécessaire.

### **ENGAGEMENT POLITIQUE**

La direction de la Société s'engage à :

- respecter les lois et règlements en vigueur dans la province de son site d'exploitation minière;
- favoriser une culture en santé-sécurité à travers l'ensemble de toutes les activités de la Société;
- mettre en place des mécanismes visant à identifier les risques et atténuer voire éliminer ceux-ci;

- investir dans des technologies innovantes visant à réduire les risques pour la santé et la sécurité de ses employés;
- maintenir les lieux de travail exempt de violence et harcèlement;
- former et informer ses employés sur les aspects de leur travail et des risques résiduels associés;
- poursuivre le développement de ses gestionnaires l'ensemble de ses gestionnaires et de ses employés vers une approche proactive en prévention des accidents et gestion des risques;
- développer des règles et procédures basées sur les bonnes pratiques de l'industrie;
- mettre en place des installations visant à réduire le niveau d'exposition à des substances nuisibles pour la santé et établir des mécanismes de suivi appropriés;
- réaliser les enquêtes et analyses d'incidents / accidents pour identifier les causes et apporter les mesures correctives appropriées;
- favoriser la participation des employés dans l'identification des risques, la recherche de méthode sécuritaire et adopter des comportements sécuritaires au jour le jour;
- établir des indicateurs de performance en SST et évaluer leur accomplissement;
- mettre en place des mécanismes d'amélioration continue visant à accroître la sécurité de ses équipements, procédés et installations;
- favoriser la communication et le partage des bonnes pratiques de l'industrie minière en matière de SST.

La concrétisation de cette politique passera par l'implication de la direction, ses gestionnaires, les comités SST et l'ensemble des employés. La direction croit fermement que l'ensemble des initiatives entreprises permettra de faire de la santé et la sécurité une valeur organisationnelle durable pour le bien-être de tous.

## **COMMUNICATION DE LA POLITIQUE**

La présente Politique sera affichée sur le site Web de la Société à l'adresse [www.cec corp.ca/fr/profil-corporatif/gouvernance/](http://www.cec corp.ca/fr/profil-corporatif/gouvernance/).

## **REQUÊTES**

Si vous avez des questions sur la façon dont la présente politique doit être suivie dans un cas particulier, veuillez communiquer avec le chef de la direction.

Date d'approbation par la direction : 17 septembre 2024